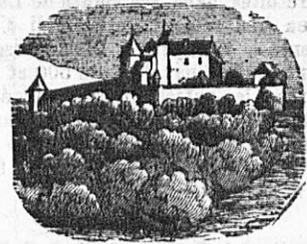




# LA GRUYÈRE



**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R. : BULLE, arr. 9<sup>17</sup> (dim. j. f. 9<sup>01</sup>) 3<sup>00</sup> 8<sup>07</sup>. BULLE, dép. 5<sup>00</sup> (5<sup>45</sup>) 1<sup>40</sup> 6<sup>20</sup>

## ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—  
 . . . 6 mois » 2 50  
 Étranger . . 1 an » 9 50  
 . . . 6 mois » 5 50  
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

## ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 17 c.; annonces répétées, 14 c. Canton et Suisse, 17 cent. Étranger, 20 cts. la ligne ou son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Étranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1<sup>er</sup> étage)

## Grève manquée.

Il y a quelques jours, nous étions fort surpris de ne recevoir d'Italie ni lettre, ni télégramme, ni marchandise. Un rapide et laconique communiqué nous apprenait que les postiers et télégraphistes s'étaient mis en grève. Peu après, c'était le tour des chemins de fer qui refusaient la continuation de leur service, sur l'interjection des comités de grève.

La situation aurait pu devenir grave si ce mouvement avait été spontané, s'il n'avait été prévu longtemps à l'avance. En effet, si les chemins de fer n'avaient fonctionné en aucune manière durant quelques jours, quelques semaines peut-être, c'était la famine dans les villes, c'étaient le mécontentement général, des soulèvements partiels, la révolution peut-être.

Etant donné les dispositions des esprits en Italie depuis les élections générales, il est hors de doute que les Comités des cheminots ont voulu en profiter pour soulever un mouvement politique au sein de la population. Organisés admirablement en vue de la défense de leurs intérêts généraux, ils se sont crus assez forts pour faire aboutir un mouvement général en faveur de leurs idées.

En effet, on ne peut pas concevoir que cette grève des cheminots italiens soit une grève économique. Jusqu'ici, ils ont réussi à faire aboutir leurs revendications légitimes et leur situation économique est de beaucoup supérieure à celle de tous les autres salariés. Ce n'est donc pas le besoin qui les a poussés à leur détermination. On cite, en effet, que la majorité du peuple italien ne peut se procurer diodes, canards ou poulets, ces mets étant des aliments de luxe que seuls les cheminots peuvent se réserver. Est-ce la vérité, ou est-ce simplement une boutade ? N'importe, ce trait prouve que les fomenteurs de grève n'ont pas à se plaindre de leur sort et que, dans leur décision, ils ont obéi à des considérations essentiellement politiques.

Cependant, comme la situation des fonctionnaires est en somme garantie, il était difficile d'amener la grande masse à se joindre à une grève non justifiée par les circonstances. Il a fallu au Comité une quinzaine de jours au moins pour parvenir à persuader tous

les camarades et les engager à se joindre au mouvement.

Ce délai a permis au gouvernement de faire face à la situation. Il a accumulé dans les villes d'énormes quantités de victuailles. Si bien que, le jour de la grève, les populations étaient approvisionnées suffisamment pour une période assez longue. L'irritation résultant du manque de vivres, sur laquelle comptaient les grévistes, ne s'est donc pas produite; le but poursuivi n'était pas atteint, car le calme n'a pas été agité dans la Péninsule et la population s'est même manifestée ouvertement hostile aux perturbateurs de l'ordre public.

Dans des cas de ce genre, il faut compter surtout sur le bon sens populaire. L'Italie a énormément souffert de la guerre et la population est considérablement portée à admettre tout ce qui peut constituer une récrimination, ou la manifestation d'un mécontentement légitimé par les circonstances. Mais cette population sait à quoi s'en tenir sur la situation économique des auteurs de troubles et des fomenteurs de grève. Si la grève avait eu pour but l'amélioration d'une situation précaire des fonctionnaires, il est hors de doute que le bon sens populaire aurait engagé le public à l'appuyer moralement. Contre cette manifestation du bon sens du peuple, le gouvernement aurait été impuissant à réagir et se serait trouvé dans l'obligation de faire droit aux demandes du personnel, s'il ne voulait pas paralyser toute vie économique dans l'Italie entière.

Devant l'attitude nettement défavorable du pays tout entier, les grévistes ont reconnu l'inutilité de leur manifestation et la grève est tombée d'elle-même.

Ceci est un enseignement pour les autres pays. C'est en vain que les gouvernements s'opposent à ce qui peut constituer une amélioration du sort des peuples, lorsque cela bénéficie de l'appui du peuple lui-même.

Les peuples ont été mûris par les privations et les souffrances; ils ne sont plus docilement soumis à la volonté des gouvernements, car ils ont éprouvé le sentiment de leur force et de la fermeté de leur volonté propre.

Mais si leur volonté les amène à travailler dans l'ordre et la paix, s'ils repoussent toute agitation stérile pour se vouer aux œuvres de reconstitution

de la société, c'est en vain que les fomenteurs de grèves politiques tenteront de les entraîner avec eux dans les entreprises de désorganisation et de destruction.

L'échec lamentable de la grève politique des postiers et cheminots italiens marquera la fin du règne despotique des comités pour faire place à la volonté populaire.

## NOUVELLES SUISSES

**Joffre rappelé à Paris.** — Le maréchal Joffre, qui réjoindra à Glion, et que le gouvernement genevois avait invité à un banquet, télégraphia à celui-ci, le 23 janvier :

« Appelé d'urgence à Paris par le nouveau ministre, je pars dimanche. Obligé d'ajourner ma visite à Genève jusqu'à mon retour en Suisse. Je vous exprime tous mes regrets et vous ferai connaître dès que possible la date de mon retour.

Maréchal Joffre »

**Tarifs des Télégraphes et Téléphones.** — Le Conseil fédéral, se basant sur ses pleins pouvoirs, a décidé, conformément aux opinions émises à la commission du Conseil national, d'augmenter les tarifs téléphoniques et télégraphiques à partir du 1<sup>er</sup> mars, momentanément pour deux ans.

D'après cette décision, la taxe fondamentale des télégrammes sera portée de 30 à 50 centimes, le mot de 2 centimes et demi à 5 centimes. Mais le tarif de presse sera maintenu à 2 centimes et demi.

La taxe téléphonique locale sera portée de 5 à 10 centimes. Le tarif interurbain sera augmenté selon la distance de 25 à 10 %.

L'arrêté sera soumis à l'approbation des Chambres à la session de février. Les tarifs d'abonnement pour le téléphone seront augmentés comme suit :

Dans les réseaux ayant jusqu'à 300 abonnés, à 70 fr., dans un rayon de 2 kilomètres du point central;

Dans les réseaux de 301 à 1000 abonnés à 80 fr., dans un rayon de 2 kilomètres;

Dans les réseaux de 1001 à 5000 abonnés à 90 fr., dans un rayon de 3 kilomètres;

Dans les réseaux de plus de 5000 abonnés, à 100 fr., dans un rayon de 5 kilomètres;

Dans les régions rurales, dont les réseaux n'ont que 30 abonnés au moins, une réduction sera faite.

Les conversations locales des stations téléphoniques publiques seront portées à 20 centimes.

**Démission de M. Calonder.** — M. Calonder, conseiller fédéral, a commu-

nié au Conseil fédéral qu'en raison de son état de santé il se voyait forcé de donner sa démission de membre du Conseil fédéral. Le médecin de M. Calonder a communiqué à ce dernier que son état de santé (troubles nerveux du cœur) nécessitait un repos de quatre à six mois au moins. M. Calonder ne croit pas pouvoir prendre sur lui, dans les circonstances actuelles, de rester aussi longtemps éloigné des affaires et s'est vu amené, en conséquence, à présenter sa démission. Le Conseil fédéral a pris connaissance de la demande de démission de M. Calonder et la transmettra aux Chambres fédérales.

**Le budget zuricois.** — Le budget du canton de Zurich pour 1920 prévoit 65.150.000 fr. aux recettes contre 70.100.000 fr. aux dépenses, soit un excédent de dépenses de 5 millions en chiffres ronds.

**La journée de plus de 8 heures.** — On mande de Couvet que 190 à 200 ouvriers d'une grande fabrique de Couvet ont demandé et obtenu de travailler jusqu'à dix et onze heures par jour.

**Zurich.** — Les pourboires dans les cafés. — Dans une pétition adressée au Grand Conseil, le personnel des hôtels et auberges du canton de Zurich demande l'interdiction des pourboires.

**Genève.** — Un drame. — On a retiré du lac, samedi matin, près de la Belotte, le corps d'un jeune homme de 16 ans, qui a été reconnu pour être celui de Marcel H. qui avait disparu du domicile de ses parents, rue du Rhône. Le corps a été transporté à la morgue.

**Valais.** — Horrible accident. — A Martigny, un jeune homme, Albert Bianco, âgé de 17 ans, qui travaillait dans la maison Bonnard, voulant remettre une courroie sur une poulie, a été happé et réduit en bouillie. La mort a été instantanée.

**Tombé dans un silo.** — Un ouvrier électricien, nommé Chappuis, employé à la Dorénsz, à Vernayaz, est tombé dans un silo à charbon haut de neuf mètres et s'est tué.

**Argovie.** — L'amour fraternel. — A l'hôpital d'Aarau, une jeune fille se mourait, faute de sang. Les médecins ne voyaient son salut que dans la transfusion d'un sang nouveau et généreux. Le frère de la malade, un solide gymnaste, s'offrit aussitôt pour cela. On lui prit un litre et demi de sang et on l'infusa dans les veines de sa sœur. Peu de jours après, la jeune fille se relevait sauvée par l'affection de son frère. Mais celui-ci, affaibli par l'opération, dut s'aller à son tour et fut de longues semaines à se remettre. Il est aujourd'hui rétabli.

**Vaud.** — Les vins. — La mise des vins que la commune de Payerne

la prépa-  
 e veloutée,  
 x plats de  
 ées. — De-  
 es dans les

DEMIERRE

decin-Dentiste  
 BULLE

retour.

de bois  
 soumission.

Commune de Mau-  
 e en vente par voie  
 mission environ 350  
 bois préparés, en  
 et longs bois propre  
 et à charpente.

voir les bois et con-  
 le forestier commu-  
 à la disposition des  
 s le lundi 19 cou-  
 9 heures du matin,  
 aiterie.

missions indiquant  
 par m<sup>3</sup> seront dépo-  
 M. le Syndic, jus-  
 4 janvier, à 6 h.

étariat communal.

DEMANDE

on fromager

aire.  
 er à M. Jules N<sup>e</sup>  
 Intier, Châtagnè-  
 ôtel.

VENDRE

u à louer

, dans quartier indus-

blissement

bonne clientèle; cons-  
 moderne. Occasion.  
 ser à Publicitas S.  
 e, sous P 85 B.

mes de table

ttes spécial à 32  
 es extra à 28  
 Müller, Niederbipp-  
 Téléph. 21.

UBLES  
 vendre

lts Louis XV. tout  
 mplets, pour 245 fr.,  
 sion remis à neuf, pour  
 t autre mobilier à des  
 s concurrence.

sin de meubles

HERIN Pierre

la Librairie Ackermann

BULLE

che à vendre

quier à Saugue rière  
 es, contenance : 3 poses  
 es 40 pieds, grand et bon  
 cuisine, et écurie pour

les offres à Firmin  
 UX à Crésuz jusqu'au  
 1920.

a récoltés dans ses vignes de Lavaux a eu lieu samedi après midi à « La Vente », à Payerne. Douze vases se sont vendus par lots de 500 et 1000 litres; les autres ont été adjugés par vase. Le prix moyen pour les blancs a été de 2 fr. 38 cent. le litre, lies comprises. Le rouge s'est vendu 1 fr. 82 le litre, vin clair.

**A L'ÉTRANGER**

**Le problème adriatique.**

Au cours des conversations qui ont eu lieu à Londres et à Paris, les trois chefs de gouvernement se sont mis d'accord sur les points suivants :

La validité et l'efficacité du traité de Londres de 1915 sont hors de discussion. Le gouvernement italien peut toujours en demander l'exécution. Pour liquider définitivement cette question de l'Adriatique, il était convenable d'arriver à un accord avec les Yougoslaves. Cet accord aurait offert l'avantage d'assurer l'adhésion de l'Amérique. En conséquence, MM. Nitti et Scialoja ont formulé un minimum de demandes italiennes qui, après un échange de vue entre MM. Lloyd George, Nitti et Clemenceau, a reçu l'entière adhésion de ces deux derniers, et a fait l'objet du memorandum envoyé aux Yougoslaves, memorandum dont l'agence Stefani a publié l'essentiel, en disant que M. Nitti a déclaré qu'il était à la limite extrême des concessions.

M. Nitti a également déclaré qu'au cas où les pourparlers n'aboutiraient pas, le pacte de Londres devrait recevoir entière exécution. La délégation yougoslave ayant donné le 21 janvier une réponse qui ne fut pas jugée satisfaisante, M. Nitti a déclaré qu'il n'y avait pas lieu d'entamer une nouvelle discussion.

Dans le but d'arriver à un accord amical, les chefs des gouvernements alliés ont octroyé aux Yougoslaves un court délai pour l'acceptation ou le refus en bloc des demandes italiennes.

**L'extradition du kaiser refusée.**

Un télégramme officieux de La Haye, reçu à Londres, annonce que la Hollande a adressé à Paris une communication répondant à la demande des Alliés et déclarant impossible d'accorder l'extradition de l'ex-kaiser à la demande d'une tierce puissance, à moins que l'Allemagne elle-même ne réclame cette extradition.

**Explosion d'une poudrerie bolchéviste.**

Dans la poudrerie Chostensky (près de Gloukhoff) saisie par les bolcheviki, s'est produite une explosion qui a presque entièrement détruit le dépôt des explosifs et tous les bâtiments. Lorsqu'au moment de la saisie de l'usine, les ouvriers refusèrent catégoriquement de reprendre le travail, ils furent tous fusillés et remplacés par d'autres qu'on fit venir de Toulou. On attribue l'explosion à une vengeance des parents des ouvriers fusillés. Le nombre des victimes est très grand.

**Une hécatombe.**

On était sans nouvelles depuis longtemps d'environ 500.000 prisonniers austro-hongrois et turcs internés en Sibérie par les Russes. De bonnes nouvelles, on annonce qu'aujourd'hui, un quart à peine de ces malheureux sont encore vivants. Les privations et les épidémies, notamment le typhus et la petite vérole ont fait parmi eux des ravages effroyables. Les fleuves ne cessent de charrier des cadavres.

Grâce aux concours des Japonais, la situation s'est pourtant sensiblement améliorée dans plusieurs camps, mais on ne peut songer encore à rapatrier

ces captifs, de crainte qu'ils n'infectent les régions dont ils ressortent.

**Proposition de paix des Soviets.**

Un radio-télégramme du gouvernement des soviets dit :

« Le gouvernement des soviets avise l'Entente qu'il est prêt à reprendre avec elle les relations commerciales, mais qu'avant tout, il est indispensable de conclure un armistice.

« Si les gouvernements alliés n'accordent pas cet armistice, tous les vaisseaux de l'Entente qui sont actuellement dans les ports russes seront coulés. »

**CANTON DE FRIBOURG**

**L'élection du Conseil d'Etat par le peuple.**

L'Assemblée cantonale des délégués conservateurs du canton de Fribourg, réunie pour discuter le projet de révision constitutionnelle, s'est prononcée par 96 voix contre 61 en faveur de l'élection du Conseil d'Etat par le peuple. Elle a décidé de présenter aux électeurs la candidature de M. Paul Morard, avocat à Bulle, pour le siège de conseiller national vacant, par suite de la nomination de M. Musy au Conseil fédéral.

**Un trio de cambrioleurs.**

En octobre et novembre dernier, des villas furent cambriolées à Praz, Givisiez (Fribourg) et St Blaise (Neuchâtel). Des recherches conduites habilement par des détectives fribourgeois et neuchâtelois viennent d'aboutir à l'arrestation, à Bâle, de deux des coupables, un déserteur allemand du nom de Weingartner et une femme. Le complice de W., son frère, aurait réussi à passer en Italie. Les marchandises volées ont été retrouvées dans une cachette que Weingartner a indiquée.

**GRUYÈRE**

**Nécrologie.** — Lundi, a été enseveli à Bulle, avec un grand concours de parents et d'amis, M. Charles Morel, mécanicien, emporté à l'âge de 69 ans par une longue maladie.

M. Morel se voua d'abord à l'enseignement, profession qu'il quitta bientôt pour le mécanisme, art auquel il voua toutes les facultés de son intelligence. Il fonda à Bulle un atelier qui acquit rapidement une juste et large renommée. C'est avec raison que l'on reconnaissait le fini et la conscience du travail de M. Morel; ces qualités lui valurent une confiance fort étendue, si bien que son usine prit un réjouissant développement. Avec lui ne disparaîtra pas la renommée acquise, les qualités de travail, de conscience et de bienfaisance étant dignement continuées par ses successeurs.

D'un caractère enjoué et sociable, M. Morel ne comptait que des amis qui se souviendront de lui avec l'émotion de ceux qui perdent un dévouement précieux et une sympathie éprouvée.

Apiculteur distingué, M. Morel vouait à ses chères abeilles tous ses moments de loisir. Près de son rucher, il était heureux.

Durant une période, il fut membre du Conseil communal et la Ville de Bulle ne peut que lui être reconnaissante des services rendus.

Le Cercle des Arts et Métiers perd en lui un membre dévoué et fidèle. Il lui conservera un souvenir ému.

A la famille affligée, nous adressons l'expression de notre vive sympathie et nos sincères condoléances.

**Soirée théâtrale.** — Afin de remercier les amis du sport, en particulier ceux qui lui témoignent leur attachement, le Football Club Bulle organise sa soirée annuelle pour le samedi 31 janvier 1920. Il a tout mis en œuvre afin de satisfaire les plus exigeants, aussi le programme qu'il offre est des plus brillants.

Il y en a pour tous les goûts : morceaux d'orchestre, chants, pièces théâtrales, tableaux sportifs. Il serait trop long d'analyser tous les numéros en détail, ce travail est pour des plus compétents.

Les deux pièces, *Je Renie ma femme* et *Par un jour de pluie*, déclancheront un fou-rire général.

Que l'on vienne donc nombreux samedi, à l'Hôtel de Ville, encourager nos footballeurs qui nous prouveront qu'ils sont aussi actifs sur les planches que sur un terrain de jeu. La soirée commencera à 9 h. précises.

**L'accident de Pont-la-Ville.**

Un malheur sensible s'est produit dans l'état de Firmin Kolly, la plus grièvement atteinte des victimes de l'explosion de Pont-la-Ville. Le malheureux souffre encore beaucoup; mais il voit aujourd'hui d'un œil, alors qu'on lui croyait les deux yeux perdus.

Anselme Bapst a supporté courageusement l'ablation de l'œil droit.

**Carnaval.**

Le public est informé qu'à Bulle les mascarades pu bliques sont exclusivement limitées au dimanche et au mardi gras, 15 et 17 février. *Le Conseil communal.*

**Ravitaillement communal.**

Distribution des cartes de lait et de fromage pour février : *Jeu*di 29 janvier, les lettres A à O; *Vend*redi 30 janv., P à Z.

**Mænnerchor.**

La journée de dimanche fut une des plus belles et des plus radieuses de l'hiver. Aussi le public a-t-il déserté en masse la ville pour se diriger vers la montagne. En dépit de cette circonstance, la salle du concert du Mænnerchor eut un beau public; il eût été cependant désirable, pour l'agrément même du public, que la participation fût plus nombreuse encore, car le Mænnerchor a prouvé de réels talents et une grande somme de travail. Le succès remporté dimanche sera un encouragement précieux pour cette jeune et déjà vaillante société.

**Union ouvrière.**

S'il est une société qui mérite l'appui du public, c'est bien l'union ouvrière, fondée dans un but humanitaire, pour venir en aide à ceux de ses membres qui tombent malades; en outre, l'Union ouvrière poursuit un but noble et élevé, consacrer la fraternité des membres, les éloigner des plaisirs fatigues et des occasions funestes, maintenir parmi eux l'amour du travail et de la Patrie. Ce programme, n'est-il pas de ceux que chacun a le devoir d'appuyer chaleureusement ?

Dimanche soir, la population de Bulle et des environs aura l'occasion de manifester ses sympathies à cette organisation, en participant à la soirée familière préparée dans la grande salle de l'Hôtel de Ville. Est-il besoin d'ajouter que chacun voudra de plus approvisionner largement le tableau des lots et que tous les dons faits dans ce but seront les bienvenus ?

**LA VIE ÉCONOMIQUE**

La viande sera peut être moins chère.

Il vient d'arriver 324 bœufs du Canada, importés par la maison Palver, de Bernes. Ces animaux ont très bien supporté le voyage de douze jours, de

Montréal à Anvers, ainsi qu'une quarantaine de cinq jours dans le port belge.

**L'affouragement en céréales.**

L'Office fédéral de l'alimentation va lever prochainement l'interdiction de l'affouragement avec les céréales.

**Une baisse qui se fait attendre.**

Il résulte d'un communiqué de la Commission fédérale de l'alimentation que le commerce, en ce qui concerne certaines denrées, ne baisse pas les prix comme il devrait le faire, vu le coût actuel de ces denrées. Il s'agit surtout des légumes secs (pois, haricots), des produits d'orge et d'avoine et des graisses comestibles.

Madame Charles MOREL VUAGNAT, à Bulle;

Madame et Monsieur Paul ROSSIT MOREL et leur fille Clara, à Genève;

Mademoiselle Clara MOREL;

Monsieur et Madame Edouard MOREL et leurs enfants Albert, Jeanne et Charlotte;

Monsieur Max MOREL et ses deux fils Marcel et Jean;

Monsieur Ignace MOREL et ses enfants, à Châtel-St Denis;

Monsieur Jean MOREL en Savoie;

Monsieur Damase MOREL et sa famille, à Fribourg;

Monsieur et Madame Emmanuel MOREL et leur fille Ida, à Fribourg;

Les familles JONNERET MOREL, à Châtel-St Denis et KOLLY MOREL, à Fribourg;

Les familles PILLOUD PONTILLE de Frunce, à Châtel-St Denis, ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR **Charles MOREL**

constructeur-mécanicien

leur cher époux, père et parent, décédé pieusement à Bulle, le 23 janvier 1920, après de longues et cruelles souffrances, à l'âge de 69 ans.

Les funérailles ont eu lieu lundi 26 janvier, à Bulle.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur Emile CONUS et ses enfants, très touchés des marques de sympathie reçues, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil et plus particulièrement le Corps postal de Bulle, l'École secondaire de la Gruyère, la Société des buralistes et dépositaires postaux du canton, le Cercle des Arts et Métiers, la Société des Carabiniers de la ville de Bulle et la Fédération des Sociétés de tir de la Gruyère.

Madame Veuve Laurent SUDAN et ses enfants, à Bulle, remercient bien vivement la Société de Musique, l'Union ouvrière, la Société des Cafetiers et toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur grande épreuve.

Les enfants, petits-enfants et parents de Madame Anne PILLOUD-MOREL, à Bulle, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur grand deuil.

Attention

la toux, les maux de gorge et l'enrouement ont été combattus avec succès, depuis près de 80 ans, par l'emploi des Tablettes Gaba. — Méfiez-vous!

Exigez les Tablettes Gaba en boîtes bleues à 1 fr. 75.

Grandes Mises de fleurs

La Société de l'Union ouvrière met en location la mière fleurie de sa belle du Vucy.

La mise aura lieu le mardi 26 janvier, à l'Anberge communal, de 1 heure de l'après-midi.

Le Secrétaire

A VENDRE

1 table pliante pour leués;

1 forte machine à coudre pour tailleuse;

1 table et 4 chaises Châlet;

1 bascule force 100 kg poids;

1 lit complet, en fer, à une place. S'adresser à M. P. Pr Bulle.

Mises juridiques

L'office des poursuites Gruyère, vendra en mises, le 30 janvier 1920, heures du matin, devant tel du Lion d'Or, à La che, 1 char à ressorts, 1 litplet, 1 fusil, env. 100 fagotsbonnes, et divers, appartenant à M. Pierre Chassot.

Bulle, le 26 janvier 1920. L'Office des poursuites

Grande Salle de

Samedi 3

Bureau 8 1/4 heures.

Représentation

de FOOTBALL avec le gracieux concours

1. 4. 7. Orchestre.

2. Je renie ma femme

3. 8. Productions vocales

5. Par un jour de pluie

8. Tableaux sportifs.

Consulter le programme

On peut se procurer, dès à présent, au Café de l'Hôtel de Ville.

Prix des places : Réservées

Sec

A. Spozio

rue de

Spécialité de

Planchers

Fabrication de Plan

transportables. Im

combustible incombustible

simili-tuf. — Revêtement

simili-pierre naturelle

Malnaqi).

Travaux en c

soignés

Les travaux en p

par la maison.

Devis et c

Prix sa

Ciment en cor

Dimanche 1

Soirée

l'Union ouv

dans la grande salle

La Soirée-Loto sera suivie

membres actifs et passifs de

Invitation cordiale.

Mises de fleurs

La Société de l'Union ouvrière

met en location la mière fleurie de sa belle du Vucy.

La mise aura lieu le mardi 26 janvier, à l'Anberge communal, de 1 heure de l'après-midi.

Le Secrétaire

A VENDRE

1 table pliante pour leués;

1 forte machine à coudre pour tailleuse;

Grande Salle de l'Hôtel de Ville, Bulle

Samedi 31 janvier 1919

Bureau 8 1/4 heures. Rideau 9 heures précises.

# Représentation théâtrale

donnée par le

**FOOTBALL-CLUB BULLE**

avec le gracieux concours de quelques demoiselles.

PROGRAMME

1. 4. 7. Orchestre.
2. Je renie ma femme, comédie en 1 acte.
3. 8. Productions vocales.
5. Par un jour de pluie, comédie en 1 acte.
8. Tableaux sportifs.

Consulter le programme! Consulter le programme!

On peut se procurer, dès mercredi, des cartes de places réservées au Café de l'Hôtel de Ville.

Prix des places: Réservées, fr. 2.—; Premières, fr. 1.50; Secondes, 1 fr.

## A. Spozio & C<sup>o</sup>, Bulle

rue de la Sionge.

Spécialité de

### Planchers en Savonnière.

Fabrication de Planches en Savonnière et Liège transportables. Imitation marbre et pierre incombustible incombustibles. — Fabrication de Planelles simili-tuf. — Revêtement pour escalier et façades, simili-pierre naturelle ou colorée à volonté (système Malnaçti).

Travaux en ciment et tous genres soignés et garantis.

Les travaux en pierres factices sont exécutés par la maison.

Devis et croquis sur demande.

Prix sans concurrence.

Ciment en comprimé visible à l'atelier.

Dimanche 1<sup>er</sup> février, à 8 1/2 heures

## Soirée familière

### Loto

organisée par

l'Union ouvrière de la Gruyère

dans la grande salle de l'Hôtel de Ville de Bulle.

La Soirée-Loto sera suivie d'une partie récréative réservée aux membres actifs et passifs de la Société.

Invitation cordiale.

Le Comité.

## Mises de fleuries.

La Société de laiterie de Lessoc met en location la première fleurie de sa belle gîte du Vucy.

La mise aura lieu le mardi 3 février, à l'Auberge communale, dès 1 heure de l'après-midi.

Le Secrétaire.

## A VENDRE

1 table pliante pour tailleur;

1 forte machine à coudre pour tailleur;

1 table et 4 chaises genre Chalet;

1 bascule force 100 kg. avec poids;

1 lit complet, en fer, pliant, à une place.

S'adresser à M. P. Prand, Bulle.

## Mises juridiques.

L'Office des poursuites de la Gruyère, vendra en mises publiques, le 30 janvier 1920, dès 10 heures du matin, devant l'Hôtel du Lion d'Or, à La Roche, 1 char à ressorts, 1 lit complet, 1 fusil, env. 100 fagots, bonnettes, et divers, appartenant à M. Pierre Chassot.

Bulle, le 26 janvier 1920.

L'Office des poursuites.

## Bois de pâte.

On demande à acheter 800 stères de bois, 1<sup>er</sup> choix, longueur 1 m., diamètre minimum, 10-cm. Spécialement épicéa. Faire offres avec prix à la Fabrique d'objets en bois, Paul Borel, à St. Blaise.

## Foin.

A vendre 4 à 5000 pieds de foin et regain 1<sup>ère</sup> qualité à consommer sur place dans grange isolée et n'ayant pas été contaminée. Emplacement pour 15 têtes de bétail.

S'adresser à Jules Sudan, Broc Fabrique.

## A VENDRE

une bonne jument.

S'adresser à M. Magnin, syndic, Hauteville.

## Mises publiques.

Il sera exposé à vendre en mises publiques, le mardi 10 février prochain, dès les 2 1/2 heures après-midi, au local des séances de la Justice de paix, à La Roche, les articles 720 et 721 b du registre foncier de La Roche, soit emplacement de scierie.

Les conditions sont déposées au Bureau d'Alex. Andrey, notaire, à Bulle.

## MIEL

Félix DECROUX

BULLE

## VENTE de BOIS

Samedi 7 février, la commune de Gruyères vendra en mises publiques, dans ses forêts du Grand Bois et de Boulayres, 150 m<sup>3</sup> de billons et bois de charpente, 15 lots de grosses lattes 35 stères sapin et hêtre et quelques tas de branches.

Rendez-vous à 1 heure et demi au pont sur la Tréme, route Epagny Broc.

Gruyères, le 26 janvier 1920. Administration communale.

## Vente de bois

par soumission.

Le soussigné offre à vendre par voie de soumission, en deux lots: 68 m<sup>3</sup> de billons et 17 m<sup>3</sup> de carrons, le tout en dépôt le long de la route allant de Le Pâquier à Montbarry.

Prendre connaissance des conditions et remettre les soumissions avec indication du prix par m<sup>3</sup>, pour le 3 février, à 7 1/2 heures du soir.

Gruyères, le 26 janvier 1920. E Rime, forestier chef.

## Mises de bois

Samedi 31 janvier, on vendra dans la forêt cantonale du Devin de Mantes: 46 billons sa. in, 50 charpentes, 30 tas branches et rondins, 60 tas d'éclaircies et 120 stères sapin.

Rendez-vous à 9 h. à la forêt.

Inspecteur des forêts du 3<sup>e</sup> arrondissement.

## On demande bon domestique

sachant traire et ayant l'habitude des chevaux.

S'adresser à Jules SUDAN, Broc Fabrique.

## Garçon

cherche place pour la montagne.

A la même adresse, on mettrait une bonne vache en estivation.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle.

## Bâtiment à vendre

d'occasion

## à Bulle

soit le N° 141 de la rue du Moléson, comprenant 3 logements bien exposés au soleil.

Prix très favorable.

S'adresser à Jean FRIOD, Bulle.

## Mises juridiques.

L'Office des poursuites de la Gruyère vendra en mises publiques le 30 janvier courant, dès 10 h. du jour, à domicile, 1 machine à coudre de cordonnier et 4 stères de bois coupé appartenant à M. Jos. Michel, à Mantes.

Bulle, le 26 janvier 1920.

L'Office des poursuites.

## Mises de bois

Le vendredi 30 janvier courant, à 3 heures du soir, à la Gare de la Chapdamme les Moulins, l'Office des poursuites du Pays d'Enhaut vendra aux enchères publiques au comptant: environ 30 mètres cubes de bois de sapin, en billons, taxé fr. 1500.

Château d'Oex, le 20 janvier 1920.

L. Rossier, préposé.

## Mise de bois.

La commune de Lessoc vendra en mises publiques environ 20 N<sup>os</sup> de bois en déperissement ou abattu par le vent démarqués dans les forêts communales.

Les mises auront lieu le lundi 2 février, à 2 heures de l'après-midi dans une salle particulière de l'auberge communale.

Les forestiers seront à la disposition des amateurs le samedi 31 janvier et le lundi 2 février, avant midi. Les conditions seront lues avant les mises.

Lessoc, le 20 janvier 1920.

Par ordre: Le Secrétaire.

## Banque

de la place cherche pour entrée immédiate ou époque à convenir une

## employée

connaissant les travaux de bureau et la machine à écrire.

A dresser offres avec références et prétentions sous chiffres P178B à Publicitas S. A., à Bulle.

## Insomnie,

## Nervosité

sont évitées par l'emploi régulier des

## Tablettes Valériane-Houblon

## ZYMA

Entièrement inoffensives

Produit naturel.

Recommandé par les médecins

Boîte de 100 tablettes fr. 4 50.

Se trouve dans toutes les Pharmacies.



## Attention!

## Cannage de chaises.

RITTNER Louis, La Tour.

Se rend à domicile sur simple carte.

## MEUBLES

## à vendre

de beaux lits Louis XV, tout neuf, complets, pour 245 fr., lits d'occasion remis à neuf, pour 100 fr. et autre mobilier à des prix sans concurrence.

## Magasin de meubles

BERTHERIN Pierre

à côté de la Librairie Ackermann

## BULLE

On cherche un appartement

de 2 chambres et cuisine.

S'adresser à Publicitas S. A. Bulle, sous P 163 B.

## Fromage

sans cartes importé du Canada

très gras, garanti pour la fonte, à fr. 5,60 le kg. au détail, fr. 5,20 par pièce de 20 kg.

Max. Cuennet, fromages, BULLE

## Cours permanents de Lingerie.

Jeunes filles désirant suivre un cours de lingerie pratique, sont priées de se renseigner chez Mme LOSEY, lingère diplômée, bâtiment de la Viennoise, Bulle.



Si vous tenez à conserver vos dents, n'employez que les véritables produits du Dr méd. Preiswerk, Yverdon.

## Poudre noire „EKUMA“

1. Crème dentifrice

2. „EKUMA“ (A l'eucalyptus)

Refusez toute contrefaçon.

## Vente de bois de feu

La commune de Lessoc offre à vendre par voie de soumission environ 80 stères de beau bois de sapin et quelques stères de foyard situés aux Plans Bath.

Les forestiers seront à la disposition des amateurs le lundi 2 février.

Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions jusqu'au lundi soir 2 février à 8 h. chez M. le Syndic.

Lessoc, le 20 janvier 1920.

Par ordre: Le Secrétaire.

## Qu'aucun fumeur!

ne manque l'occasion d'acheter le

## Tabac à fumer

1<sup>re</sup> qualité coupe fine et mi fine.

1 livre, fr. 2.50, port déduit 10 » 2.50, franco.

Rabais aux revendeurs. Jusqu'à épuisement du stock, on expédie contre remboursement.

L. KLAY, à Brigue

Commerce de tabacs et cigares.

## Pommes de table

Reinettes spécial. à 32  
Pommes extra à 28  
Meyer Müller, Niederbipp, Téléph. 21.

# LES BANQUES

faisant partie de  
l'Union des banques de la place de Fribourg  
ont décidé d'élever, dès le premier janvier 1920,

à **4 1/2 %**

le taux de l'intérêt des carnets ou livrets d'épargne.

- Banque de l'Etat de Fribourg.
- Banque Cantonale fribourgeoise.
- Banque d'épargne et de prêts de la Broye.
- Banque Populaire Suisse.
- Banque Populaire de la Gruyère.
- Caisse hypothécaire du canton de Fribourg.
- Crédit agricole et industriel de la Broye.
- Crédit Gruyérien.
- Messieurs A. Nussbaumer et Cie.
- Messieurs A. Glasson et Cie.
- Messieurs Weck, Eby et Cie.

## Crédit Gruyérien à BULLE

Capital et réserves :  
Fr. 1,100,000.—

Nous recevons dès ce jour des dépôts d'espèces  
pour le terme de 1 à 5 ans, au taux de

**5 1/2 %**

La Direction.

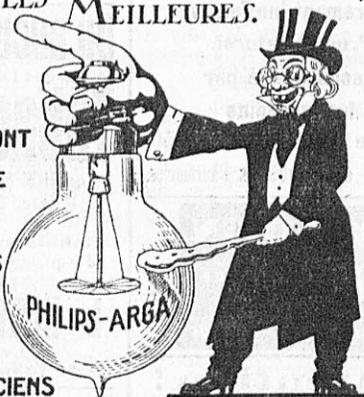
## Cabinet dentaire H. DOUSSE

Chirurg.-dentiste

BULLE, Avenue de la Gare Téléphone 42  
Châtel-St-Denis, Avenue de la Gare, chaque lundi.

## LES LAMPES PHILIPS SONT LES MEILLEURES.

ELLES SONT  
EN VENTE  
AUPRÈS DES  
SERVICES  
ÉLECTRIQUES  
ET  
ELECTRICIENS



Représentant général et exclusif pour la Suisse romande et italienne  
**S.A. AMPÈRE, Lausanne.**  
VENTE EN GROS EXCLUSIVEMENT.



### AVIS

aux militaires.

On trouve de jolis  
**Chevalets ou cadres**  
à poser ou suspendre, pour les  
médailleries de mobilisation offertes  
par les bataillons chez

**Léopold DELABAYS**  
Horlogerie-Bijouterie  
BULLE

## Fabrique de meubles SUMEREAU

rue du Moléson, Bulle  
**A vendre chaises**

4 modèles différents; prix de fabrication.

**A vendre une maison**  
avec un logement, grange, écurie  
et un peu de terrain attenant.  
S'adresser à Publicitas S. A.  
Bulle, sous P 130 B.

## PAILLE

chez  
**Eug. CROTTI, Bulle.**  
On achèterait d'occasion  
**une chaudière**  
de 250 litres.  
S'adresser sous P. 162 B. à  
**Publicitas S. A., Bulle.**

**Sacs** vend et achète  
continuellement.  
**A. B. Zihler**  
Fab. Sacs, Berne.

Le Café de malt Kneipp-Kathreiner est  
devenu indispensable à des centaines de  
milliers de familles.

## Grand arrivage de juments bretonnes.

Avis aux propriétaires de chevaux.

Le soussigné sera, dès mardi 27 courant, aux écuries  
de la Fleur de Lys à ROMONT, avec un convoi de bonnes  
juments de trait et à deux mains.

Vente. Echange.

## Constant LÉVY.

Facilités de paiement.

## Café à louer, à Bulle.

A louer pour le 1<sup>er</sup> avril 1920 ou plus tôt,

### le Café Moderne

avec appartements, grande salle et dépendances.

Pour traiter et visiter, s'adresser à M. Alfred Reichlen,  
Agent de la Banque de l'Etat, à Bulle, ou à la Direction à  
Fribourg.

N. B. Ces locaux pourraient être éventuellement affectés à un autre  
genre de commerce.

Pour cause d'achat d'un camion plus gros, à vendre un

## Camion Austro-Fiat

charge utile 4 tonnes, à l'état de neuf et en  
parfaites conditions. Le camion n'est en service que depuis  
trois mois et peut être visible à l'usine.

Véron, Fabrique de conserves,  
rue de Morat 143, Berne.

## TRANSPORTS FUNÈBRES

à destination de tous pays.

### Maison A. MURITH

Siège social à GENEVE

succursale : FRIBOURG, Téléphone 3.69

Rue de l'Université 6 et Rue du Lycée.

CERCUEILS et COURONNES

en tous genres. - Tarifs très modérés.

CIERGES, articles funéraires.

Dépôts à BULLE :

Place de la Promenade.

**LOUIS PASQUIER, sacristain**

## Fabrique Fribourgeoise de draps S. A.

### Neirivue

Drap et milaine du pays.

Flotteur pour pélerines et manteaux.

## VINS

du pays et étrangers, aux plus bas prix.

MALAGA 1<sup>re</sup> qualité, à 3 fr.

MALAGA au Quinquina.

Champagne - Liqueurs.

**François Droux, Bulle.**

Marque **VIN „KATZ“**



**Pepto-quinoferrugineux.**

Dans les cas d'anémie, de faiblesse générale,  
Pour les personnes surmenées et surtout pour les

## CONVALESCENTES.

Dépositaire pour la ville de Bulle :

**Pharmacie GAVIN, R. Rime, succ.**

Se vend dans toutes les pharmacies.

Katz & Fechter, Bâle.

Maison Suisse.



### ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—  
          . . . 6 mois » 2 50  
Étranger . 1 an » 9 50  
          . . . 6 mois » 5 50  
          payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les  
bureaux de poste.

## Au Grand Co

La revision constitu

Dans la session de d

Grand Conseil avait voté

matière sur la revision

nelle dans le sens de l'e

droits populaires. Il est f

ble que la discussion n'a

immédiatement le magis

qu'a fait de la question l

riate qu'est M. Robert W

session qui s'est ouverte

midi, on s'est aperçu que

voes manifestée en déce

place, chez certains dép

d'étroitesse d'idées, à un

moins favorable de la d

semble que, d'un mois à

électeurs soient devenus in

plir leurs devoirs de citoy

dence recommandée par

l'assemblée des délégués o

doit être, pour quelque

pu-illanimité, et la craint

dans la démagogie les iac

les règles de la démocrati

mentaire. Ceci dit, passon

Droit d'initiative et r

M. Robert Weck rap

commission s'est ralliée a

financier et à l'initiative

redit brièvement les m

engagé la commission à c

Mais M. le baron Mont

rier secret du Saint Siè

pas suivre la commissio

vois démocratique dont

vais usage. N'osant pas

front l'opinion presque

Grand Conseil, il se cont

poser que le chiffre de s

quises, fixé par la commi

soit élevé à 6000.

M. Bartsch soutient le

de la motion libérale, ter

le chiffre de 3000 sign

Gutknecht, par gain de p

dent que le Grand Consi

point de vue de la commi

proposition est soutenue

Morard.

A la votation, la proposi

mise en opposition avec

commission, est rejetée l

voix contre 4. La propos

nach l'emporte en suite s

commission par 30 voix c

La question du refer